

ÉNERGIES COMMUNES

N° **41**
> **SOMMAIRE**

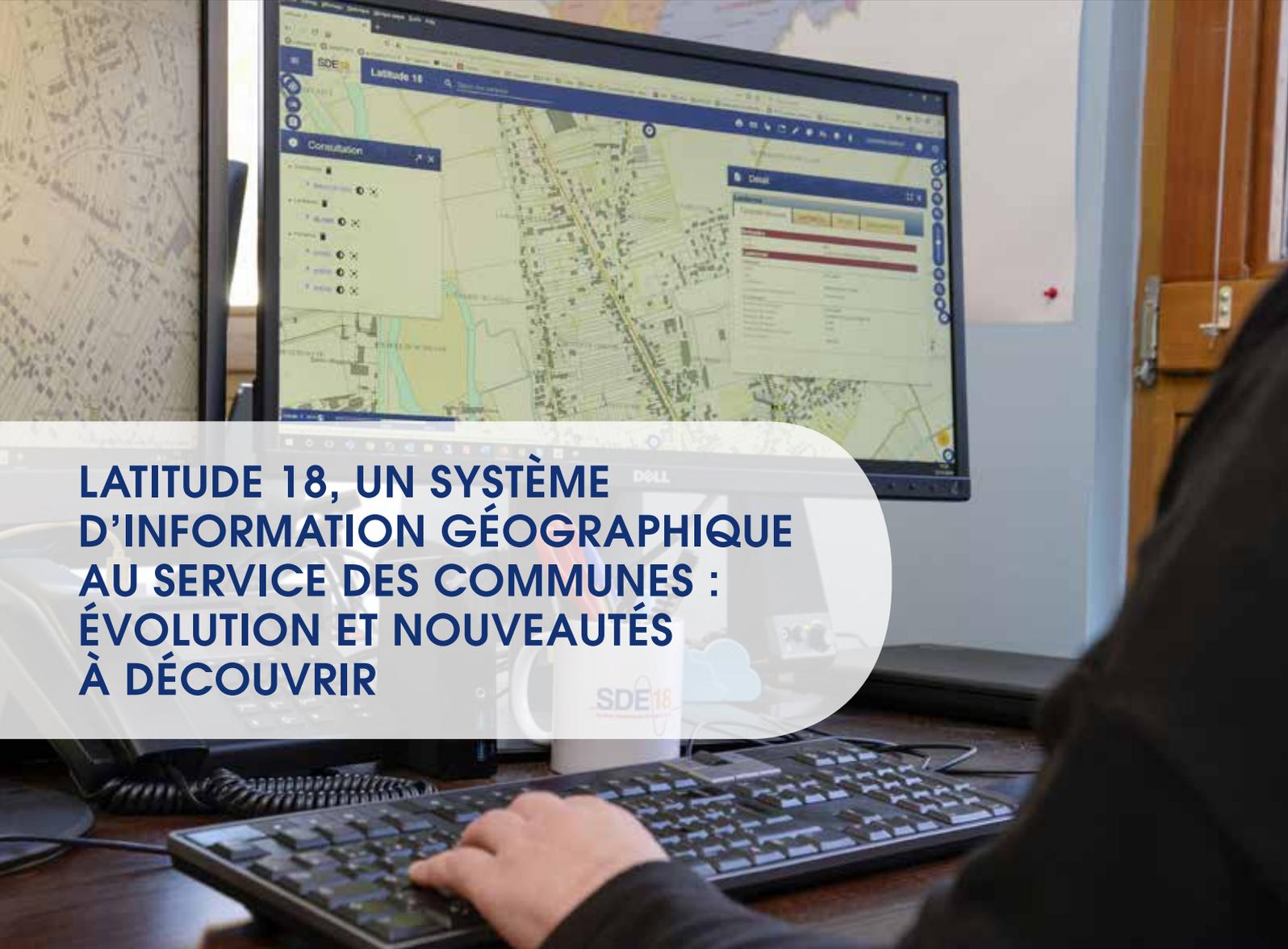
P.2 EDITO

P.3 LE SDE 18 ET VOUS
LE CHIFFRE DU TRIMESTRE
LE SDE 18 EN IMAGES

P.4-5 LATITUDE 18, UN SYSTÈME
D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
AU SERVICE DES COMMUNES :
ÉVOLUTION ET NOUVEAUTÉS
À DÉCOUVRIR

P.6 CAP SUR LES TERRITOIRES :
SAINT AMBROIX ET VILLEGENON

P.8 GRAND ANGLE : PLAN REVE, UN PROGRAMME
DE FINANCEMENT ENCORE PLUS INCITATIF
POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
P.8 BORIS VEDEL, DIRECTEUR DU PRINTEMPS
DE BOURGES



**LATITUDE 18, UN SYSTÈME
D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
AU SERVICE DES COMMUNES :
ÉVOLUTION ET NOUVEAUTÉS
À DÉCOUVRIR**

édito

Voilà bientôt le printemps, symbole du renouveau ! Et des nouveautés, c'est ce qui caractérise l'activité du SDE 18 en ce début d'année. En parcourant ce bulletin, vous en saurez davantage sur la refonte de notre Système d'Information Géographique (SIG) LATITUDE 18. Cet outil précurseur de la numérisation cadastrale, disponible pour les collectivités depuis plus de 15 ans, passe une nouvelle étape en devenant plus performant, plus complet, tout en conservant sa facilité d'utilisation. Avec plus de 1000 utilisateurs dans le département pour environ 60 000 connexions par an, cet outil devenu indispensable a donc fait sa mutation en douceur, avec un accompagnement important des équipes du SDE auprès des élus, des secrétaires de mairie et des responsables techniques.

Le changement dans la continuité touche aussi le domaine de l'éclairage public. L'objectif est que le plan REVE devienne réalité pour un maximum de communes en leur faisant bénéficier de 70% de participation du SDE pour les travaux de rénovation de l'éclairage vétuste, avec dorénavant la prise en compte de tous les travaux connexes (terrassements, armoires, mâts...) et jusqu'à 40 000 € HT de travaux annuels par commune ! L'économie sera donc immédiate pour les communes qui entreprendront de tels travaux, mais aussi ultérieurs avec les économies d'énergie réalisées en fonctionnement grâce à des éclairages Leds, plus respectueux de l'environnement.

La nouveauté, ce sera aussi le partenariat dans lequel nous nous engageons pour faire du Printemps de Bourges un festival responsable, notamment par la maîtrise de son impact environnemental. Nous serons donc présents aux côtés des organisateurs du festival au pied de la Cathédrale dans un nouveau village intitulé « Demain le Printemps », qui visera à valoriser auprès des jeunes toutes les démarches locales et nationales œuvrant pour un avenir préservé et respectueux de l'environnement, à léguer aux prochaines générations.

Vous l'aurez compris, le SDE 18 continue à agir en acteur majeur de la transition énergétique dans notre département, seules la volonté et l'action de chacun pouvant permettre de façonner le monde que nous souhaitons pour demain.

Toutes nos énergies au service du Cher !

Philippe MOISSON
Président du SDE 18



NOUVEL ARRIVANT AU SEIN DU PERSONNEL DU SDE 18



Romain JACQUET
Conseiller en énergie
Service Efficacité
Territoriale

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DU CHER
Rue Maurice Roy
CS 600021 - 18021 Bourges cedex
Tél. : 02 48 50 85 40
E-mail : info@sde18.com
www.sde18.com

> LE SDE 18 ET VOUS

SÉMINAIRE DES SECRÉTAIRES : 197 COMMUNES REPRÉSENTÉES

Accueillis le 23 janvier dernier par le Président du SDE 18 - Philippe MOISSON, les secrétaires de mairies et d'EPCI ont été sensibilisés à la sécurité informatique en 2020 par l'informaticien du SDE 18. Au programme : bonnes pratiques, astuces pour la création de mot de passe, mises à jour de logiciels... Une présentation de la nouvelle version de latitude 18 a ensuite été réalisée par le service SIG. Latitude 18 est un logiciel d'information géographique reconnu pour sa praticité et sa fiabilité par les communes qui l'utilisent fréquemment. Ce rassemblement a été l'occasion d'échanger sur des problématiques communes et répondre aux questions de chacun.



Séminaire organisé dans l'auditorium de l'INSA

UN ACCOMPAGNEMENT ET UN CONSEIL POUR VOS PROJETS LIÉS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet en photovoltaïque, une réflexion sur un équipement hydroélectrique, des propositions de projets éoliens ? Vous avez besoin d'un œil expert, d'une analyse ? Ayez le réflexe de contacter le service Efficacité Territoriale du SDE 18 qui pourra vous accompagner et vous conseiller avec l'appui de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Une vraie force pour les collectivités désireuses d'investir dans les énergies renouvelables afin d'accélérer la transition énergétique.

Contact : Nathalie DUCHET
Mail : info@sde18.com • Tél. : 02 48 50 85 40

EneR CENTRE VAL DE LOIRE

60 000

> LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2019, la barre des 60 000 points lumineux gérés par le SDE 18 a été franchie.



> LE SDE 18 EN IMAGES

SAINT-PALAIS

Présentation de la Wagabox sur le site de Véolia

Cette visite était organisée dans le cadre de la rencontre de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV). Elle a permis de découvrir cette technologie de valorisation du biogaz.



DANS LES COMMUNES

Réalisation d'une thermographie sur des bâtiments dans le cadre du pack énergie. La thermographie permet de révéler les points faibles entraînant des déperditions d'énergie dans un bâtiment. Les thermographies sont réalisées durant la période hivernale car il faut une température extérieure de 0°C au maximum.



MÉREAU

Enfouissement

Travaux d'enfouissement des réseaux aériens basse et haute tension dans la rue d'Autry à Méreau.

DOSSIER

LATITUDE 18, UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE AU SERVICE DES COMMUNES : ÉVOLUTION ET NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

Après plus de 10 ans au service des collectivités, le portail « Latitude18 » s'est refait une beauté en 2020. Cette évolution était nécessaire afin d'intégrer les mises à jour du cadastre 2019 et continuer à fournir aux utilisateurs des données précises pour administrer facilement leur patrimoine.



Les dates clés de la création de Latitude 18 !

Au début des années 2000, le SDE 18 s'est doté d'un **Système d'Information Géographique**, pour visualiser l'ensemble de ses réseaux concédés, d'électricité et de gaz.

En 2003, le SDE 18 a conventionné avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), pour être le **référént départemental de la numérisation cadastrale**. L'objectif était d'offrir à toutes les collectivités du département un outil performant et accessible, adapté aux besoins de chacun, dont les possibilités de développement sont infinies ; la compétence Numérisation cadastrale et autres services a été créée.

En 2007, le SDE 18 a créé une **plateforme web cartographique, dénommée LATITUDE 18**, afin de faciliter l'accès aux données cadastrales et aux informations relatives aux territoires des collectivités.

Les données mises à disposition sont alors :

- > Les données cadastrales,
- > La photo aérienne acquise auprès de l'Institut Géographique National (IGN),
- > Les réseaux de distribution publique d'électricité,
- > Les réseaux de distribution publique de gaz, si la commune est desservie,
- > Les réseaux d'éclairage public et le module de suivi et de demande d'intervention, si la collectivité a transféré la compétence au SDE 18.

En 2011 s'achève la **numérisation cadastrale de l'ensemble des communes du Cher**, il devient l'un des premiers départements de France à disposer d'un cadastre entièrement numérisé.

Depuis 2012, après un travail de prospection, le comité syndical a statué sur **l'enrichissement des données** à mettre à disposition des collectivités sur LATITUDE 18 avec la possibilité de :

- > Numériser les réseaux humides
- > Accéder aux documents d'urbanisme
- > Développer des outils dits collaboratifs (numérisation des concessions de cimetière et des sentiers de randonnée)
- > Consulter une cartographie en ligne

Grâce à des conventionnements avec les services de l'État et d'autres producteurs de données, il est possible de consulter :

- > Les fiches en Conseil Énergie Partagé
- > Les réseaux humides numérisés par les gestionnaires publics ou privés,
- > Les données relatives à la défense incendie fournies par le SDIS
- > Les Appellations d'Origine Contrôlées viticoles
- > Les monuments historiques
- > Les données environnementales de la DREAL

En 2020, LATITUDE 18 évolue tout en conservant l'accès à l'ensemble des données, avec bientôt l'ouverture d'un portail à l'échelle départementale pour consulter de nouvelles informations

LATITUDE 18 EN CHIFFRES

EN 2019 :



60 880

CONNEXIONS



1124

UTILISATEURS

- 17** THÉMATIQUES CONSULTABLES
- 325** COLLECTIVITÉS OU ENTITÉS AYANT UN ACCÈS
- 63** OUTILS CIMETIÈRES DÉVELOPPÉS
- 16** OUTILS RÉSEAUX HUMIDES
- 9** OUTILS SENTIERS
- 10** OUTILS ADRESSAGE DES VOIES
- 1** OUTIL ORDURES MÉNAGÈRES

PLUS D'INFORMATIONS

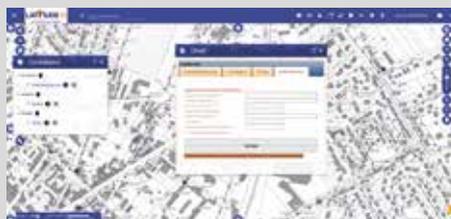
sig@sde18.com • Tél. : 02 48 50 85 40
www.latITUDE18.fr

⊕ LES NOUVEAUTÉS...



UN NOUVEAU SITE COMPLET AVEC :

- > Des infos
- > Un espace Formation
- > Une F.A.Q.
- > Un espace téléchargement
- > Un changement de profil rapide



- > Une recherche rapide par adresse
- > Des boutons modernisés



CE QUI NE CHANGE PAS :

- > Les codes d'accès sauf exceptions
- > Les fiches d'informations les plus utilisées (EP, cadastre)
- > La nomenclature de la légende (même regroupement de couches)
- > Les outils (consultation, zoom, sélection, ...)

SAINT-AMBROIX : TRAVAUX DE RENFORCEMENT DANS LE BOURG

Le SDE 18 réalise actuellement des travaux pour la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun dans le bourg de Saint Ambroix. Ces travaux sont effectués dans le cadre du renforcement et de la sécurisation des réseaux basse tension. Pour la commune, ce chantier s'intègre dans la continuité de l'aménagement de la place de l'Église et de la mairie (voirie, arrêt bus scolaire, parvis de l'église) réalisé en 2017-2018.

Le renforcement fait suite à des chutes de tension, le réseau étant principalement composé de fils nus. A l'issue des travaux, il n'y aura plus de réseau cuivre sur cette commune. L'enfouissement des réseaux sera accompagné par la pose de 30 candélabres équipés de lanternes à LED.

Le coût des travaux s'élève à 362 000€TTC pour l'enfouissement pris en charge à 100% par le SDE 18, 61 000€ pour les travaux de génie civil télécom et 109 000€ TTC pour l'éclairage public pris en charge à 50% par le SDE 18.



Les travaux sont réalisés rue de l'Église et rue de la Vallée

VILLEGENON : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA CHAPELOTTE



La commune de Villegenon a fait appel au SDE 18 pour des travaux de dissimulation des réseaux basse tension, de l'éclairage public et des réseaux télécoms sur la route de la Chapelotte. Ce projet vient clôturer une première tranche d'enfouissement réalisée en 2013. La dissimulation des réseaux va permettre d'améliorer l'aménagement paysager de la commune en rendant les réseaux électriques plus discrets, tout en protégeant les équipements des intempéries.

Lors de ce chantier d'une durée de 6 mois, les poteaux en béton vont être déposés. Un éclairage, plus économe en énergie, va être mis en place avec la pose de 13 ensembles LED de 56W. D'un montant total de 179 959,47€, cette opération est financée par la commune pour 79 075,01€ et 100 884,46€ par le SDE 18.

PLAN REVE, UN PROGRAMME DE FINANCEMENT ENCORE PLUS INCITATIF POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Lors du Comité syndical du 17 décembre 2019, le plan REVE (**R**ésorption des **E**clairages **V**étustes pour l'**E**nvironnement) a fait l'objet de plusieurs mesures visant à soutenir et encourager les communes dans la rénovation de leur éclairage public :

- > Le dispositif a été reconduit **jusqu'à fin 2020 en réhaussant son plafond de travaux éligibles de 30 à 40 000 € HT par an et par commune.**
- > Les luminaires de type **boule quel que soit la source lumineuse, ballon fluo ou autre, concernés** par l'arrêté du 27 décembre 2018, ont été ajoutés dans les critères.
- > **Tous les travaux connexes au remplacement des lanternes, s'ils s'avèrent nécessaires, comme les terrassements, la mise aux normes des réseaux, des mâts et de l'armoire de commande** sont éligibles dans le plan REVE.

En contrepartie et afin d'encourager les collectivités à engager des travaux de rénovation globale, le remplacement ponctuel des points lumineux à la suite de panne n'entre plus dans le dispositif et bénéficie d'un financement classique à 50%.

Pour rappel, le plan REVE a été initialement créé en 2011 et a connu plusieurs évolutions au fil du temps. L'élément déclencheur a été l'arrêt de la production des lampes à vapeur de mercure dites ballons fluo, très polluantes, en 2015. En 2011, le SDE 18 estimait que 30 % du patrimoine lumineux des collectivités (soit près de 15 000 lanternes) était concerné par cette mesure ou bien était très consommateur en énergie.

L'objectif du Syndicat était alors de mettre en place une mesure incitative afin d'aider les collectivités à financer les travaux de rénovation, à hauteur de 70% de leur coût HT.

En décembre 2014, le plan REVE a été plafonné à 30 000 € HT de travaux par an et par commune, afin de permettre à un plus grand nombre d'adhérents d'en bénéficier.

Depuis, de nouvelles dispositions réglementaires sont apparues notamment issues de l'arrêté du 27 décembre 2018 portant sur la réduction des nuisances lumineuses.

Au 1^{er} janvier 2020, il restait 3744 ballons fluo dans le département.

Boris VEDEL, Directeur du Printemps de Bourges

LE PRINTEMPS
DE
Bourges
CRÉDIT MUTUEL

Dans le cadre du partenariat du SDE 18 avec le Printemps de Bourges autour du développement durable, le SDE 18 avait installé pour l'édition 2019 le E-tree, un arbre connecté et solaire. Cet arbre permettait aux festivaliers de recharger gratuitement leurs portables grâce à six ports USB et se connecter au wifi. Pour l'édition 2020, le SDE 18 s'est inscrit dans le projet du village « Demain le Printemps » dédié au territoire et au développement durable.



POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE STRUCTURE, COMMENT DÉFINIR LE PRINTEMPS DE BOURGES EN 2020 ?

Créé en 1977, le Printemps de Bourges-PDB est né d'une envie artistique d'exposer et promouvoir des artistes dits

« alternatifs » comme Renaud ou Bernard LAVILLIERS. Il y a toute une histoire avec ce festival qui était le 1^{er} festival français à se développer, il s'agissait d'ailleurs d'une action de la Maison de la Culture de Bourges, 1^{ère} MCB sur le territoire français. En 2020, 44 ans après sa création, le PDB est toujours le festival qui lance la saison et donne le ton. La ligne artistique du Printemps de Bourges a évolué mais le choix de faire découvrir des artistes en devenir reste le leitmotiv. 3 critères définissent la programmation du PDB : l'émergence (les nouveaux talents révélés par le festival, notamment avec la sélection des Inouïs), la découverte (toutes les esthétiques culturelles présentées au sein du festival...) et la création (il y a notamment sur cette édition 5 créations artistiques inédites).

Le PDB est un festival qui se distingue par 3 forces : sa saisonnalité (le 1^{er} festival de l'année !), son implantation dans la ville avec la multiplicité de ses scènes gratuites et payantes (150 artistes en concerts payants et plus de 500 artistes en gratuité !) et enfin le soutien de son territoire, des festivaliers, des institutionnels territoriaux et des entreprises qui lui confèrent une véritable identité. En parallèle de ces 6 jours de festival en avril, l'équipe de 8 permanents (plus de 1000 contrats de travail sont mis en place sur la période du festival !) travaille à l'année sur l'émergence et le repérage des artistes, leur accompagnement professionnel et sur des programmes d'éducation artistique et culturelle avec les écoles primaires, les collèges, les lycées ainsi que le Conservatoire de Bourges.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DU FESTIVAL ?

Le Printemps a fait le choix de s'engager dans une démarche de certification ISO 20121 pour un événementiel responsable. Cela consiste à déployer les meilleures pratiques qui permettront de gérer l'évènement en maîtrisant son impact social, économique et environnemental. Cela passe aussi bien par la mise en œuvre d'un système de management qui va intégrer le développement durable à toutes les dimensions de l'organisation du festival, mais également par l'engagement de nos parties prenantes dans notre démarche (partenaires, prestataires, fournisseurs...), le but étant de mettre en place une dynamique et une synergie pour bâtir un cercle vertueux. Seuls 2 festivals sont certifiés en France, le PDB sera donc le 3^{ème} à être certifié au printemps 2020. Nous nous sommes engagés dans cette démarche il y a maintenant deux ans, accompagnés par un cabinet, ce qui représente un investissement très important à l'échelle de notre structure.

Cette démarche découle d'une prise de conscience collective de l'équipe de produire plus propre et plus juste. Elle émane également d'une demande de nos festivaliers et de nos partenaires. Il est important d'avoir une réflexion sur la mobilité, l'alimentation, l'accessibilité, la prévention des risques... 4 valeurs accompagnent notre plan d'actions labellisé Printemps Responsable composé de 29 mesures concrètes : la création, la diversité, la responsabilité et surtout la transmission.

Le projet du village « Demain le Printemps ! » au pied de la cathédrale s'inscrit dans cette démarche avec la volonté de proposer un lieu ayant comme valeur principale, la transmission. Ce village comprendra un dôme faisant office de salle de spectacle pour le jeune public, des stands pour une offre responsable mais aussi pour des actions pour le développement durable grâce à la présence d'entreprises et d'institutionnels comme le SDE 18 par exemple. Ce village doit être l'expression concrète de notre engagement pour un festival responsable en collaboration directe avec tous ses acteurs.



www.sde18.com
Connectez-vous à l'aide
de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?
CONTACTEZ-NOUS

Edition 2020 du Printemps de Bourges
du 21 au 26 avril 2020